



Panne chez locataire qui ne paye plus

Par **al8358**, le 27/11/2012 à 14:17

Bonjour,
ma locataire me demande de faire réparer le chauffe-eau électrique en panne.
Elle ne paye plus le loyer depuis 4 mois.
(j'ai fait intervenir un huissier pour commandement de payer, sans résultat)
Ma question : est-ce que je suis obligé de faire réparer le chauffe-eau ?
merci

Par **cocotte1003**, le 27/11/2012 à 19:27

Bonjour,oui sinon le locataire peut demander à ce que le logement soit classé insalubre,
cordialement